

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 5 janvier 2012 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que les procès-verbaux des assemblées tenues les 5 et 21 décembre 2011 (ajournement et spéciale soient acceptés tels que soumis, après inscription du nom de la Conseillère Francine L. Girard comme émettrice de l'avis de motion déposé à l'assemblée spéciale du 21 décembre 2011 et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d=office qu=il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

Michel Lecours, Directeur général et secrétaire-trésorier

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu=il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l=employeur	107 270.46
- Administration	41 430.90
- Sécurité publique	69 655.27
- Transport routier	68 113.29
- Hygiène du milieu	69 831 .84
- Aménagement et urbanisme	28 653.91
- Loisirs et culture	10 355.95
- Financement	52.14
- Immobilisations/Investissements	43 592.87
Total :	438 956.63

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **André Tessier** – Demande à savoir si de nouveaux développements sont survenus pour le dossier auto-cross, moto-cross etc...
- **Éric Cardinal** – Représentations et questionnements concernant le dossier de la propriété de Léo-Claude Tremblay – « Terre à Jo – 12 étapes »;
- **Jean-Robert Bisailon** – Explication relatives à l'activité du 22 janvier au parc Donald Roy lesquelles font l'objet d'une demande d'autorisation à l'item « Correspondance ».

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- Aucune demande n=a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée.

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de décembre 2011 est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$205 000.00 pour ce mois et un cumulatif d'année pour une valeur totale de \$ 4 868 901.00.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **2916 – 2012 - F.Q.M.** – Lettre informant de l'élection de Jean-Claude Dumas, maire de Weedon, au Conseil d'administration;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que ce Conseil, sous la signature du Maire, adresse ses plus sincères félicitations à monsieur Jean-Claude Dumas, Maire de la Municipalité de Weedon, pour son élection au Conseil d'administration de la Fédération québécoise des Municipalités.

ADOPTÉ

- **2917 – 2012 - Galerie des Nanas** – Demande d'utilisation du parc Donald Roy le 22 janvier 2012 de 12h00 à 14h00 pour réaliser l'activité « Il neige en couleurs sur Danville »;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité acquiesce à la demande formulée et :

- 1° Autorise les demandeurs d'utiliser le Parc Donald Roy pour la réalisation de leurs activités telles que décrites dans la demande datée du 19 décembre 2011 sous le nom de projet « Il neige en couleurs sur Danville »; et
- 2° Requiert une remise en état des lieux (matériel), s'il y a lieu, comme ils se trouvaient avant la réalisation des activités; et
- 3° Se dégage de toute responsabilité à l'égard de quelque réclamation que ce soit pour dommages matériels ou corporels causés à des tiers et découlant de la réalisation des activités et n'ayant pas de relation avec les équipements de la Municipalité se trouvant sur place.

ADOPTÉ

- **2918 – 2012 - P.V.L.** – Offre de \$400.00 pour l'acquisition d'une cabine usagée de camion qui se trouve dans la cour arrière du garage des travaux publics;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que l'offre soumise soit acceptée et que sur paiement de la dite somme de \$400.00, il soit procédé à la remise de la cabine.

ADOPTÉ

- **2919 – 2012 - Rémy Perras, « Au microphone »** - Demande à connaître la position de la municipalité pour l'année 2012 en regard avec son offre de « services d'interviews » - Prix variables selon l'option retenue – document transféré à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité décline l'offre de « services d'interviews » soumise et que le directeur général soit autorisé d'en informer la personne concernée avec mention que la Municipalité communiquera avec elle en temps et lieux si de tels services venaient à être jugés essentiels.

ADOPTÉ

- **2920 – 2012 - Ministère du développement durable** – Lettre informant d'un non conformité au règlement sur la qualité de l'eau potable (THM) selon les analyses faites au cours des 4 derniers trimestres (96.08) – Demande de faire connaître les actions envisagées;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, suite à la production du rapport par la firme EXP pour l'optimisation de l'opération de l'usine de filtration:

- 1° Qu'il y aie rencontre entre Monsieur Jacques Pezet de la firme EXP, le directeur général, les opérateurs de l'usine de filtration et le Conseiller Michel Plourde du comité « Hygiène du milieu » pour discuter du rapport et de sa recommandation de modifier le mode de production en substituant l'alun pour le sulfate ferrique; et
- 2° Que copie du rapport reçu de la firme EXP soit transmise au responsable du Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs – Estrie/Montérégie pour fins de commentaires; et
- 3° Qu'à moins d'avis contraire, tant de la part du Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs que de la part du consultant il soit procédé à la substitution de l'alun par le sulfate ferrique pour la production d'eau potable et qu'il soit procédé de façon régulière aux analyses requises pour valider la diminution de la teneur en THM de l'eau potable produite par l'usine de filtration.

ADOPTÉ

- **2921 – 2012 – Michel Viens** – Demande de dérogation mineure pour le 39 chemin St-Georges Nord – Agrandissement de maison existante;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que cette demande soit référée au Comité consultatif d'urbanisme pour que ce dernier en fasse l'étude et soumette ses recommandations à l'assemblée de février 2012 si possible.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2922 – 2012 – Imposition 2012** – Adoption du règlement d'imposition 107-2012;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que le projet de règlement **107-2012** intitulé « **Règlement d'imposition pour l'exercice financier 2012** » soit et est adopté tel que soumis lors de l'assemblée spéciale tenue le 21 décembre 2011 avec l'avis de motion requis par la Loi.

Que l'avis public requis par la Loi soit donné en conséquence.

ADOPTÉ

- **2923 – 2012 – Fédération des Oeuvres de charité Danville/Shipton** – Relocalisation;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité :

- 1° Confirme à la Fédération des Oeuvres de charité Danville/Shipton qu'elle devra quitter le local occupé dans le bâtiment de la rue Daniel-Johnson et ce pour permettre l'agrandissement de la bibliothèque municipale; et
- 2° Demande à la Fédération des Oeuvres de charité Danville/Shipton de confirmer avant le 31 janvier 2012 si elle entend continuer ses opérations dans les locaux identifiés du Centre communautaire Mgr. Thibault ou si elle entend cesser ses activités;
- 3° Informe la Fédération des Oeuvres de charité Danville/Shipton qu'à défaut de confirmer par écrit ses intentions pour la date mentionnée ci-dessus, elle pourra prendre possession des locaux à compter du 1^{er} mai 2012 sans avoir à réaménager un nouveau local au Centre communautaire Mgr. Thibault et ses accès.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L=ASSEMBLÉE

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**